



Formation professionnelle **Accompagner des personnes ayant commis** **des violences**

- dans une perspective de justice non-punitive -
Du 26 janvier au 1er février 2026 - 24 rue des jardins
21250 Seures

Organisme de Formation

La Turbine à Graines
50 Rue de la Gare
26 340 Saillans
contact@laturbineagraines.net

La Turbine est reconnue en tant qu'Organisme de Formation
et certifiée Qualiopi au titre de ses actions de formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 26 02412 26
N°SIRET : 805 064 748 000 33 / Code APE : 8499Z

Objectif général : Se sentir légitime et outillé pour commencer ou continuer des accompagnements individuels de personnes ayant commis des violences, c'est à dire :

- Réfléchir collectivement à des questions de fond politiques : justice non-punitive, rapport au système légal police-justice, éthique professionnelle, féminisme...
- Déconstruire d'éventuels préjugés sur les personnes ayant commis des violences et les contenus des accompagnements
- Se former à l'approche centrée sur la personne et à l'écoute active
- Découvrir plusieurs autres outils et approches que nous trouvons pertinentes dans le cadre de ce travail
- Expérimenter différentes postures d'accompagnement, pour identifier celle(s) qui nous convien(nen)t le mieux
- Expérimenter des outils pour prendre soin de soi dans ce cadre de ce travail
- Faire réseau, s'entraider, expérimenter les outils d'intervision et d'analyse de pratiques

Objectifs opérationnels

- Connaître les particularités de l'accompagnement des personnes ayant commis des violences
- Connaître les prérequis de ce type d'accompagnement
- Comprendre l'approche centrée sur la personne et l'écoute active
- Savoir pratiquer des entretiens, à la fois sur des situations fictives et sur des vécus personnels
- Savoir construire un cadre d'intervention contenant : statut professionnel, public cible, limites, éthique professionnelle, postures...
- Pouvoir proposer des espaces de réflexivité sur sa pratique

Public concerné

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant ou réfléchissant à se professionnaliser dans l'accompagnement individuel de personnes ayant commis des violences. Elle donnera des outils aux personnes curieuses de découvrir et de s'essayer à manipuler les principes de la justice non-punitive. Les ressources sur le sujet, que ce soit dans une vision transformatrice, réparatrice ou restaurative, sont de plus en

plus nombreuses. Cette semaine sera riche pour les personnes qui souhaitent, au delà du contenu théorique, expérimenter des postures d'accompagnement et se mettre en lien avec d'autres personnes qui partagent cette envie de prévenir les violences par la discussion et l'accompagnement. Les participant·e·s pourront découvrir les modalités de travail possibles en lien avec ces grilles de lecture.

Le public concerné pourra agir aussi bien dans le quotidien ou dans une organisation collective définie (groupes affinitaires, structures professionnelles, associatives ou militantes), sans expérience préalable requise.

Pour des questions de diversification du réseau déjà existant, nous proposons cette transmission en mixité, avec une attention particulière portée à la présence de personnes racisées, de femmes trans, de personnes transfem et d'hommes cis.

Elle s'adresse particulièrement à des intervenant·es ou accompagnateur·ices des champs du social, du soin, de l'éducation, du culturel ou des politiques publiques qui souhaitent questionner leur posture et leur pratique.

N'hésitez pas à nous demander toute précision qui vous serait utile concernant l'accessibilité du lieu d'un stage et à nous exprimer vos besoins spécifiques, nous nous engageons à assurer le lien avec le prestataire du lieu de la formation, et à chercher ensemble comment prendre en compte les handicaps pour accueillir chacun.e dans les meilleures conditions possibles. Voir laturbineagraines.net/la-turbine-c'est-pour-qui ?

Pré-requis - Niveau de connaissances préalables nécessaire

Pour suivre cette action de formation, il est nécessaire d'être déjà familier·e avec les enjeux autour des violences et d'adhérer à une approche non-punitiviste pour l'accompagnement des personnes ayant commis des violences.

Si vous avez des difficultés physiques, de langue ou des besoins d'aménagement spécifiques, merci de nous contacter.

Effectif maximum

La formation est organisée pour un effectif maximum de 12 personnes.

Durée, dates et lieu de la formation

Du lundi 26 janvier à 14h au dimanche 1er février 2026 à 12h30 (soit 35h réparties sur 7 jours de formation) en pension complète (dortoirs). Le lieu est en Bourgogne, adresse : 24 rue des jardins 21250 Seures

En terme d'accessibilité physique, les dortoirs sont à l'étage (escalier) et il y a des pierres au sol pour accéder au lieu. Les portes ne sont pas dimensionnées pour les fauteuils roulants. Les temps de travail sont de 9h30 à 18h.

Programme prévisionnel de la formation

Jour 1

après-midi

- Accueil et présentation de la formation
- Brise-glaces pour la cohésion de groupe
- Socle commun sur la justice non-punitiviste et le vocabulaire employé
- Questions réponses

Jour 2

matin et après-midi

- Atterrissage en corps
- Outils et pratiques d'écoute en accompagnement individuel
- Questions réponses

Jour 3

matin

- Atterrissage en corps
- Se sentir légitime ou non à travailler pour la prise en charge de personnes ayant commis des violences
- Questions réponses

Jour 4

matin

- Atterrissage en corps
- Les différentes postures d'accompagnement
- Les personnes qu'on accompagne

après-midi

- remise en mouvement
- Les outils d'accompagnement
- Questions réponses

Jour 5

après-midi

- Atterrissage en corps
- Cas pratique d'accompagnement individuel autour de violences commises
- Analyse de pratiques autour d'une situation réelle
- Questions réponses

Jour 6 :

matin

- Atterrissage en corps
- Prendre soin de soi dans son travail
- Définir ses valeurs et son cadre éthique

après-midi

- remise en mouvement
- Définir son cadre de travail
- Questions réponses

Jour 7 :

matin

- Atterrissage en corps
- Faire réseau
- Bilan de la semaine

Nature et caractéristique des actions de formation

Conformément à l'article Article L6111-1, « la formation professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale. Elle vise à permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle, ainsi que de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle. »

Selon l'article L6313-3, les actions de formation ont pour objet :

« 1° De permettre à toute personne sans qualification professionnelle ou sans contrat de travail d'accéder dans les meilleures conditions à un emploi ;

2° De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur

maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée ;

3° De réduire, pour les travailleurs dont l'emploi est menacé, les risques résultant d'une qualification inadaptée à l'évolution des techniques et des structures des entreprises, en les préparant à une mutation d'activité soit dans le cadre, soit en dehors de leur entreprise. Elles peuvent permettre à des salariés dont le contrat de travail est rompu d'accéder à des emplois exigeant une qualification différente, ou à des non-salariés d'accéder à de nouvelles activités professionnelles ;

4° De favoriser la mobilité professionnelle. »

Méthodes pédagogiques

Nous animons les échanges en utilisant des méthodes actives et en alternant des temps de travail en petits groupes avec des temps de travail en plénière. Nous mobilisons des dispositifs variés issus des champs de l'éducation populaire, des pratiques corporelles, de l'analyse institutionnelle et du psycho-social. qui invite à l'expression de chacun-e, l'analyse collective et la prise de décision collective, ainsi que l'évaluation continue du processus. La diversité de ces outils nous permet de nous adapter facilement à différents contextes, personnes et aux différents types de demandes.

Nous animons un aller-retour permanent entre l'expérience et l'analyse. Nous valorisons les expertises de chacun-e. Le travail d'analyse s'appuie souvent sur les mises en récit d'expériences des participant-e-s, à partir desquels nous pouvons identifier les savoirs de chacun-e, les « savoirs chauds ». Dans chaque stage, nous portons également une attention au détour théorique et à l'appropriation collective de « savoirs froids » et aux outils de pensée critique : concepts, grilles de lectures, mise en perspective historique...

Nous proposons cette formation **en résidence pour favoriser les temps informels** entre stagiaires et l'émergence d'une dynamique de groupe propice aux apprentissages. Ces temps font partie intégrante de l'expérience de formation. Nous prévoyons plusieurs outils de gestion du stress et de soutien émotionnel tout au long de la semaine.

[Voir nos principes d'intervention sur notre site internet](#)

Avertissement

L'immersion dans une dynamique de groupe aux prises avec les thématiques des violences est prenante et parfois confrontante. De même, nos partis pris pédagogiques demandent un engagement personnel impliquant. Nous pensons que c'est justement cette immersion dans le collectif et cette implication personnelle qui favorise une transformation réelle sur ces questions.

Supports pédagogiques

Tout au long de la formation, nous transmettons des articles et des fiches-outils sous forme papier, nous investissons l'espace de formation avec un infokiosque, les productions des stagiaires et les traces des contenus théoriques abordés. Nous mettrons à disposition une clé USB et un ordinateur (prévoir une clé USB) avec l'ensemble des photos, traces, articles, fiches outils et références bibliographiques et numériques à la fin de la formation pour que les participant·e·s puissent récupérer l'ensemble des documents.

Evaluation de la formation

Nous aménageons quotidiennement des espaces d'expression libre et des espaces de prise de recul qui permettent à chacun·e de se positionner sur la formation, et à l'équipe pédagogique d'entendre le vécu des stagiaires, de s'assurer de la pertinence des contenus, de se réajuster en s'appuyant sur les points de vue exprimés.

Un temps en fin de formation est consacré à l'appréciation partagée des apports de la formation et à la réflexion sur l'appropriation et la mise en œuvre des acquis dans les contextes d'intervention professionnels de chacun·e.

Les stagiaires sont invité·e·s à remplir une évaluation individuelle de formation à chaud et à participer à un bilan en plénière. L'équipe pédagogique se réunira ensuite pour relever les points forts et les points à améliorer sur les méthodes de travail utilisées. En clôture, l'équipe de formatrices délivre un certificat de réalisation.

Dans les mois suivant la formation, nous envoyons par mail aux stagiaires un questionnaire d'évaluation à froid.

Formatrices

Noëlla Bugni-Dubois

Noëlla Bugni-Dubois est une militante féministe spécialisée depuis cinq ans dans les masculinités. Sa colère face aux violences sexistes et à l'oppression patriarcale l'a menée à créer en mai 2020 le compte Instagram @nos_alliés_les_hommes, qui réunit aujourd'hui 60 000 abonné.es. Elle questionne la construction des masculinités et leur place dans la lutte féministe. En 2021, elle fonde NOUS SOMMES, un collectif d'action et de prévention contre les violences de genre. Ancienne programmatrice et médiatrice dans le spectacle vivant, elle propose désormais des accompagnements féministes basés sur la bienveillance, la reconnaissance et la réparation à destination d'hommes qui ont commis des violences sexistes et sexuelles.

Aurélie Taquet

Aurélie Taquet consacre une grande partie de son temps à la prévention des violences, notamment sexistes et sexuelles. Suite à sa formation auprès de la Trousse à Outils, elle organise depuis 2019 des ateliers d'autodéfense féministe et sur le consentement. Aujourd'hui, elle propose aussi des accompagnements individuels de justice non-punitive à destination 1/ des personnes qui ont commis des violences et 2/ des collectifs qui souhaitent mettre en place des outils pour la prévention et une meilleure prise en charge des violences. Elle peut les accompagner en cas de crise, de réflexions sur la prévention de futures violences ou dans des processus de reconnaissance et de réparation, à la fois au niveau individuel et au niveau collectif.

Son approche est inspirée de l'écoute centrée sur la personne, de la facilitation, des principes de la justice réparatrice, d'une grille d'analyse féministe intersectionnelle et de l'éducation populaire, avec une approche horizontale qui met en valeur le partage d'expériences de ceux qui participent à ses ateliers

Présentation de la Turbine à Graines

La Turbine à graines est une association d'éducation populaire qui œuvre pour renforcer nos capacités à agir sur la transformation de nos vies, le sens de nos métiers et de nos engagements, l'appropriation de nos territoires. Elle agit pour favoriser la coopération et les pratiques démocratiques. Elle lutte contre les inégalités et les discriminations dans l'accès à la parole, aux ressources et aux prises de décisions.

Sa démarche se décline principalement à travers la formation et l'accompagnement. Elle s'invente également au travers les semailles, des expérimentations pour faire vivre la transformation sociale sur l'espace public, ou hors des sentiers battus.

La Turbine à Graines agit à partir de différents champs : éducation, culture, économie sociale et solidaire, travail social, santé, numérique, solidarité internationale, habitat, agriculture... Elle s'adresse aussi bien à des collectifs, associations, collectivités, réseaux, syndicats, coopératives, qu'à toutes personnes intéressées et curieuses de questionner et mettre en mouvement leur vie et leur environnement.

Démarche d'inscription et coûts

Pour s'inscrire, contactez-nous d'abord par mail (contact@laturbineagraines.net) en indiquant le stage, les dates, vos noms, mail, téléphone, adresse et statut professionnel.

Ce stage peut être financé dans le cadre de la formation professionnelle. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre employeur et/ou nous contacter pour mettre en place une démarche de financement. Nous pouvons étudier ensemble vos besoins, vos questions, vos possibilités de financement et vos droits à la formation

professionnelle.

Pour les personnes bénéficiant de prise en charge, voir devis.

Pour les personnes ne bénéficiant pas de prise en charge, ce stage est proposé à prix libre. Un temps d'échange sur cette démarche sera aménagé pendant le stage.

Nous vous enverrons ensuite une convention de formation à nous retourner signée.

Enfin, **l'inscription ne sera confirmée qu'à réception de la copie de l'accord de prise en charge, ou à réception d'un chèque d'arrhes de 80€** (chèque adressé à l'ordre de la Turbine à Graines en indiquant le nom du stage au dos du chèque). Cette somme ne sera pas encaissée avant le début de la formation. Elle sera encaissée en cas d'annulation et de non remplacement du stagiaire.

Avant chaque formation ou intervention, nous envoyons un mail d'information pratiques dans lequel nous mettons en relation les stagiaires pour organiser entre eux des mutualisations (covoiturage, matériel, ressources, etc.)